AVIS DE SUCCESSIONS

Succession de Mlle Natalie Aslne ou Sola.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA Paroisse d'Orléans—No 65,338—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Frank Zengel, administrateur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.
Frank Zengel, avocat.
19 juil—1f

Succession de Eilen M. Walsh.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 84 256—Division E—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte final présenté par Emile Gechaux, exécuteur de cette succession, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier
Foster, Milling, Gechaux & Sanders, avocats
18 juil—18 22 27

Succession de Patrick H. Kelly.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 65,442—Division A—Attendu que William F. J. Kelly a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Patrick H. Kelly, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne saurait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier.
Jno. Legier, Jr., avocat.
17 juil—17 21 26

Succession de Nicholas Reynolds.

COUR CIVILE DE DISTRICT POUR LA paroisse d'Orléans—No 65 394—Division A—Attendu que Mlle Jane Reynolds a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Nicholas Reynolds, décédé intestat; avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne saurait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier
Frank Zengel, Avocat
10 juil—10 14 19

AVIS AUX CREANCIERS.

Dans l'affaire de la Independant Cotton Oil Company Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans, No 48,974—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire, dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par le receveur dans cette affaire, pour le mois finissant le 30 juin 1901 ne saurait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier
Dinkelspiel & Hart, avocats pour le receveur. 14 juin—14 18 22.

Dans l'affaire de la Independant Cotton Oil Company, Limited.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans—No 48,974—Division D—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette affaire et à toutes autres personnes intéressées d'avoir à déduire dans les dix jours qui suivront la présente notification, les raisons (s'ils en ont ou peuvent en avoir) pour lesquelles le compte présenté par le receveur dans cette affaire, de ses recettes et déboursés pour le mois de juin 1901, ne serait pas approuvé et homologué et les fonds distribués conformément audit compte.

Par ordre de la Cour
THOMAS CONNELL, Greffier
Dinkelspiel & Hart, avocats pour le receveur. 14 juil—14 18 22

PAR LE CONSTABLE

Nicholas G. Carbajal vs Mme Belle Claiborne.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans. — No 5484 — En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, en mon entrepôt Nos 615 et 617 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 24me jour de juillet 1901, à 11 heures a. m., les propriétés ci-après décrites, à savoir: Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS. E. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
W. F. Brewer avocat pour le plaignant.
14 juil—14 22 24

VENTES A L'ENCAN.

EN vertu d'un ordre de l'Hon. Walter B. Sommerville, juge de la Division D, agissant pour l'Hon. John St Paul, juge de la Division C, de la Cour Civile de District, daté le 12 juillet 1901, je ferai la succession de Laurence Taylor, No 66,578, je vendrai pour dû comptant à l'enchère publique au plus haut enchérisseur sur les lieux à l'encoignure des rues Hautlève et Saratoga en cette ville, LUNDI, le 29me jour de juillet 1901, à midi.

Une certaine pièce de terre, avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Quatrième District dans l'Ilet borné par les rues Harmonie (maintenant Hautlève), Toledano, Sud Remparts (autrefois St Denis) et Saratoga (autrefois St Patrick), la dite portion de terre formant l'encoignure des rues Hautlève et Saratoga et mesurant trente pieds six pouces de face à la rue Hautlève sur une profondeur et façade sur la rue Saratoga de quatre vingt douze pieds, (plus ou moins) d'après le devis annexé à un acte de vente passé devant W. J. Castell, ancien notaire en cette ville, le 25 mars 1870; la dite portion est composée de la portion de façade du lot désigné par le No Un de l'Ilet M-27

Mme Margaret Merrain Taylor, administratrice.
Wm Andrew Collins, avocat pour l'administratrice.
12 juil—18 20 19

Etat de la Louisiane vs Susan Smith.

PREMIERE COUR DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 2,571—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. Wynne Rogers, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division A, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 615 et 617 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue de Chartres, dans le Deuxième District de cette ville, le MARDI, 23me jour de juillet 1901, à 11 heures a. m., la propriété ci-après décrite à savoir: Deux pianos et tabourets. Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions — Comptant. CHAS. E. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans.
H. C. Cage, avocat pour le plaignant.
7 juil—14 22 23

David Benhage vs Mme E. Levy, femme de H. Greenfield et H. Greenfield, in solido.

PREMIERE COURT DE CITE DE LA Nouvelle-Orléans—No 5,529—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Hon. R. H. Downing, juge de la Première Cour de Cité de la Nouvelle-Orléans, Division B, je procéderai à vendre à l'enchère publique, à mon entrepôt Nos 615 et 617 rue Bienville, entre le Passage de la Bourse et la rue Chartres dans le Deuxième District de cette ville, le MERCREDI, 24me jour de juillet 1901, à 11 heures a. m., les propriétés ci-après décrites, à savoir: Un lot de meubles de maison, etc. Saisi dans l'affaire ci-dessus d'après inventaire enregistré en mon bureau. Conditions—Comptant. CHAS. E. KENNEDY, Constable de la Première Cour de Cité de la Nlle-Orléans.
W. F. Brewer avocat pour le plaignant.
14 juil—14 22 24

VENTES A L'ENCAN.

Denis & Danziger.

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de William B. Fahey.

No 60,500 — Cour Civile de District, Paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER — En vente — Bureau 134 rue Carondelet. — MARDI, le 6 août 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 1er juillet 1901 de l'Hon. W. B. Sommerville, juge de la dite cour, Division D, agissant pour l'Hon. Geo. H. Theard, juge de la dite Cour Division E, maintenant absent, en congé, la ci-après décrite propriété, à savoir:

Quatre certains lots de terre avec les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Ouraga, Dupré, White et Abadie, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et mesurant chacun 31 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Dupré sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage double, désigné par les Nos 2727 et 2729 rue Ouraga.

Conditions, Comptant—L'acte de vente devant être passé pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent comptant au moment de l'adjudication et devant assumer de payer les taxes de 1901 en plus et au-dessus du montant de son enchère.

Dinkelspiel et Hart, avocats.
6 juil—6 7 14 21 28—août 4 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

Succession de Amanda Roca, femme de George L'Hote.

No 60,699 Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans.

PAR DENIS & DANZIGER—H. H. Hodgson, Encanteur—Bureau No 134 rue Carondelet—MARDI, le 30 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, entre les rues Gravier et Union, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre daté le 24 juin 1901, de l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la susdite cour, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et dûment numérotée, à savoir:

1° Un certain lot de terre avec les améliorations qui s'y trouvent situé dans le Sixième District de cette ville, dans l'Ilet No 54 dans Bienville borné par les rues Arabella, Joseph Henri, et Jeannette et désigné comme lot No — et mesurant 23 pieds de face sur la rue Arabella par 122 pieds plus ou moins de profondeur et face sur la rue Jeannette, lequel dit lot forme l'encoignure des rues Arabella et Jeannette. Les améliorations comprennent une belle résidence simple en bois à deux étages contenant corridors, salons, salle à manger, cuisine, office, 3 chambres à coucher, cabinet de toilette, bains, etc. et est connu comme No 1443 rue Arabella.

2° Cinq certains lots de terre, situés dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ilet No 310, borné par les rues Orléans, St Pierre, Rocheblave et Tonti, lesquels dits lots sont désignés par les Nos 5, 6, 15, 16 et 17 et mesurant comme suit:

Lot No 5 mesurant 27 10/12 de face à la rue Orléans sur 57 3/12 à la rue de profondeur.

Lot No 6 mesurant 27 10/12 de face à la rue Orléans sur 57 3/12 de profondeur.

Lots Nos 15 et 17 mesurant chacun 30 de face à la rue St Pierre sur 57 3/12 de profondeur et

Lot No 16 mesurant 27 10/12 de face à la rue St Pierre sur 57 3/12 de profondeur

Conditions:—Pour la propriété premièrement décrite l'acquéreur devant assumer le paiement de trois certaines billets à recevoir pour la somme de $619.81, chacun daté le 9 août 1898 et payable à un deux et trois ans de date avec huit pour cent d'intérêt par an de la date jusqu'au paiement, garantis par hypothèque et privilège de vendeur par acte de E. Titche notaire daté le 9 août 1898 sur ladite propriété avec privilège de vendeur hypothèque et toutes les autres clauses usuelles, et la balance s'il y en a comptant.

Pour les propriétés deuxièmement décrites les acquéreurs devant assumer le paiement d'un certain billet à recevoir pour la somme de mille dollars, daté le 23 février 1899, payable un an après date et portant huit pour cent d'intérêt par an, du 9 mars 1901 jusqu'au paiement, garanti par hypothèque et privilège de vendeur, par acte de Jules F. Meunier, notaire, daté le 9 mars 1899, sur lesdites second dites propriétés avec privilège de vendeur et hypothèque et toutes les autres clauses usuelles, et la balance s'il y en a comptant.

Et par rapport à chacune des propriétés premièrement et deuxièmement décrites les acquéreurs devant assumer à payer au-dessus du montant de leurs offres et au-dessus du prix de l'adjudication les taxes de 1901, et les timbres du revenu intérieur des E. U. sur les actes de vente. Acte de vente pardevant Chas. T. Soniat Esq., notaire aux frais des acquéreurs.

29 juin—29—juil 7 14 21 28 à date

Jas. A. Brennan et fille.

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottages Doubles et Simples.
1224-1226-1228, rue Arts, entre Villeré et Urquhart.

Entourés de toutes commodités et de propriétés qui se louent toujours.

Succession de Henry Schultz ou Schuldt.

No 64,911—Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans—Division C.

Il sera vendu à l'enchère publique le MERCREDI 31 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, par Jas A. Brennan, Encanteur, Bureau No 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. John St Paul, juge de la Cour Civile de District, Division C, datée et signé le 26 juin 1901 dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites à savoir:

1° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le Troisième District, dans l'Ilet borné par les rues Musique Ville é, Arts et Urquhart, désigné par le No 10, sur un devis fait par Edgar Pilié, voyer, daté le 19 juin 1901, et mesurant 32 pieds de face à la rue Arts, la même largeur dans le fond, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

2° Un certain lot de terre, avec les améliorations qui s'y trouvent, situé dans le même District et Ilet, désigné par le No 9 sur ledit devis, et mesurant 32 pieds de face à la rue Arts, la même largeur dans le fond, sur 120 pieds de profondeur entre lignes parallèles.

Les améliorations comprennent le joli cottage simple, 1224 rue Arts, contenant 4 chambres et corridor, toutes plâtrées, 2 chambres dans la bâtisse de côté, citerne, avec foyer dans toutes les chambres.

Le cottage double, 1226 et 1228 rue Arts, contenant 2 chambres, galerie et cuisine, citerne etc., de chaque côté. Terrain élevé.

Conditions—Une moitié en plus comptant, la balance en un an, à 8 pour cent par an d'intérêt: de la date de l'adjudication jusqu'au paiement, avec toutes les clauses usuelles de sécurité. Acte de vente pardevant Fred Zengel, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 pour cent au moment de la vente. Les taxes de 1901 et les timbres du revenu devant être payés par les acquéreurs.

29 juin—29 30—juil 7 14 21 28 31

COTTAGE DOUBLE

818 rue Lesseps, entre les rues Bourgogne et Dauphine.

Succession de Veuve Henri Wichterich.

Cour Civile de District, pour la Paroisse d'Orléans—Division E.—No 64,752.

IL SERA VENDU à l'enchère publique le MERCREDI, 24 juillet 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, 311 rue Baronne, entre Gravier et Union par JAMES A. BRENNAN, Encanteur, bureau 630 rue Gravier, en vertu de et conformément à un ordre de l'Hon. Geo. H. Théard, juge de la Cour Civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division E, daté et signé le 17 juin 1901, dans l'affaire ci-dessus intitulée, les propriétés ci-après décrites à savoir:

Deux lots Nos 7 et 8 en cette ville dans l'Ilet No 230 borné par les rues Lesseps, France, Grandhommes, maintenant Dauphine et Crepe maintenant Bourgogne, mesurant chacun mesure américaine vingt cinq (25) pieds sept (7) pouces cinq et demi lignes (5 1/12) de face à la rue Lesseps par cent huit (108) pieds de profondeur.

Les améliorations consistent d'un joli cottage double 818 rue Lesseps contenant de chaque côté deux chambres, galerie et cuisines.

Conditions — Comptant. L'acte de vente pardevant F. D. Charbonnet, notaire, aux frais des acquéreurs. Un dépôt de 10 0/0 au moment de la vente.

22 juin—22 27 30—juil 7 14 21 24

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

Cottage simple, No 1328 rue sud Poydras entre Franklin et Liberté.

Succession de Catherine Rankin.

No 63,889 Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A.

PAR STROUDBACK & STERN—Leonard L. Stern, Encanteur, bureau No 821 rue Gravier, JEUDI, le 25 juillet 1901, à la nouvelle Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près de la rue Commune, à midi il sera vendu à l'enchère publique en vertu d'un ordre signé le 12 juin 1901 par l'Hon. T. C. W. Ellis, juge de la Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans, Division A, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, à savoir:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, situés dans le Troisième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Ouraga, Dupré, White et Abadie, désignés par les Nos 1, 2, 3, 4 et mesurant chacun 31 pieds 7 pouces 2 lignes de face à la rue Dupré sur une profondeur de 100 pieds, entre lignes parallèles. Les améliorations consistent en un cottage double, désigné par les Nos 2727 et 2729 rue Ouraga.

Conditions, Comptant—L'acte de vente devant être passé pardevant Robert Legier, notaire, aux frais de l'acquéreur, l'acquéreur devant faire un dépôt de dix pour cent comptant au moment de l'adjudication et devant assumer de payer les taxes de 1901 en plus et au-dessus du montant de son enchère.

Dinkelspiel et Hart, avocats.
6 juil—6 7 14 21 28—août 4 à date

ANNONCE JUDICIAIRE

VENTE EN PARTAGE.

Cottage simple en bois, No 1801 rue Short, à l'encoignure Hickory.

—ET—

Résidence double Nos 7923 et 7925 rue Hickory.

Mme Marie Melanson, femme de Camper Wilson, versus son mari.

No 63,316, Division B, Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur, — JEUDI, le 1er août 1901, à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un jugement rendu le 18 juin 1901, et signé le 24 juin 1901, par l'Hon. Fred. D. King, juge de la Cour civile de District pour la paroisse d'Orléans, Division B dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée:

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances, situé dans la Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Royale, Chartres, St-Louis et Toulouse, mesurant vingt et un pieds de face à la rue Royale par cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et étant désignés par le numéro municipal 526 rue Royale.

Les améliorations consistent en une splendide résidence et magasin en briques à trois étages; le rez de chaussée contient le magasin, vestibule et trois chambres dans le fond, hangar, citerne, etc.; les premier et deuxième étages contiennent vestibules, galeries devant et derrière et cinq chambres à chaque étage; la maison a le gaz partout et se loue comme suit: Rez de chaussée $11 par mois, premier et deuxième étages $45 par mois. Loyer total par mois $56.

3. MAGASIN ET RESIDENCE SUBSTANTIELLE No 528 RUE ROYALE, ENTRE LES RUES ST LOUIS ET TOULOUSE.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Royale, St Louis et Toulouse, mesurant trente trois pieds de face à la rue Toulouse et trente quatre pieds de largeur dans le fond, et est désigné par les numéros municipaux 521 et 523 rue Royale.

Les améliorations consistent en une belle résidence et magasin en briques à trois étages; le rez de chaussée est occupé comme magasin, et est connu comme le N. O. Chocolate Works, et contient magasin, bureaux, entrepôt et une bâtisse en briques à trois étages dans le fond en usage comme fabrique; les premier et deuxième étages sont occupés comme résidences et contiennent galeries devant et derrière, vestibules et sous chambres; toutes les chambres dans le corps de logis sont bien finies et tapissées; la bâtisse est en bonne condition; cheminées en marbre dans les chambres principales et le gaz partout. Le loyer du rez de chaussée est de $25 par mois; la balance de la maison $45; loyer total par mois, $70.

2. SPLENDIDE MAGASIN ET RESIDENCE EN BRIQUES A 3 ETAGES No 526 RUE ROYALE, ENTRE TOULOUSE ET ST-LOUIS.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Royale, Chartres, St-Louis et Toulouse, mesurant vingt et un pieds de face à la rue Royale par cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et étant désignés par le numéro municipal 526 rue Royale.

Les améliorations consistent en une splendide résidence et magasin en briques à trois étages; le rez de chaussée contient le magasin, vestibule et trois chambres dans le fond, hangar, citerne, etc.; les premier et deuxième étages contiennent vestibules, galeries devant et derrière et cinq chambres à chaque étage; la maison a le gaz partout et se loue comme suit: Rez de chaussée $11 par mois, premier et deuxième étages $45 par mois. Loyer total par mois $56.

3. MAGASIN ET RESIDENCE SUBSTANTIELLE No 528 RUE ROYALE, ENTRE LES RUES ST LOUIS ET TOULOUSE.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Royale, St Louis et Toulouse, mesurant trente et un pieds de face à la rue Toulouse et trente quatre pieds de largeur dans le fond, et est désigné par les numéros municipaux 521 et 523 rue Royale.

Les améliorations consistent en une belle résidence et magasin en briques à trois étages; le rez de chaussée est occupé comme magasin, et est connu comme le N. O. Chocolate Works, et contient magasin, bureaux, entrepôt et une bâtisse en briques à trois étages dans le fond en usage comme fabrique; les premier et deuxième étages sont occupés comme résidences et contiennent galeries devant et derrière, vestibules et sous chambres; toutes les chambres dans le corps de logis sont bien finies et tapissées; la bâtisse est en bonne condition; cheminées en marbre dans les chambres principales et le gaz partout. Le loyer du rez de chaussée est de $25 par mois; la balance de la maison $45; loyer total par mois, $70.

Succession de Ferdinand B. Earhart.

COUR CIVILE DE DISTRICT pour la Paroisse d'Orléans—No 65,490—Division E—Attendu que Elisabeth M. Earhart a présenté une pétition à la cour à l'effet d'obtenir des lettres d'administration dans la succession de feu Ferdinand B. Earhart, décédé intestat, avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner d'avoir à déduire dans les dix jours les raisons pour lesquelles il ne saurait pas fait droit à ladite pétition.

Par ordre de la Cour.
THOMAS CONNELL, Greffier.
J. H. Burgess, Avocat.
17 juil—17 21 28

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern

ANNONCE JUDICIAIRE.

GRANDE

VENTE EN PARTAGE

—EN—

Propriétés foncières

—DANS LE—

DEUXIEME DISTRICT

—DE—

LA VILLE

—DE—

NOUVELLE-ORLEANS

—SUR—

PROPRIETES

—DE—

VALEUR

—ET—

Rémunératives

—POUR—

MAGASINS

—ET—

RESIDENCES

AUX ENCHERES PUBLIQUES

Vente par ordre de cour,

SUCCESSION DE

BERNARD A KERNAN,

No 51,432—Cour Civile de District pour la Paroisse d'Orléans.

Plans exhibés à la Bourse des Encanteurs.

PAR STROUDBACK & STERN—Léonard L. Stern, Encanteur—Le JEUDI, 1er août 1901 à midi, à la Bourse des Propriétés Foncières, No 311 rue Baronne, près Gravier, il sera vendu aux enchères publiques, en vertu d'un jugement rendu et rendu en cour ouverte le 24 juin 1901 et signé le 29 juin 1901 par l'Hon. Fred D. King, juge de la Cour Civile de District Division B, dans l'affaire ci-dessus intitulée et numérotée, les propriétés qui suivent:

1. UNE BELLE RESIDENCE ET MAGASIN EN BRIQUES A TROIS ETAGES, Nos 523 et 525 RUE ROYALE, ENTRE LES RUES ST LOUIS ET TOULOUSE.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Royale, St Louis, Toulouse et Bourbon, mesurant le tout plus ou moins, et en mesure américaine, cent formant un plan annexé à un acte passé pardevant Michel V. Delas, notaire en cette ville, en date du 5 juillet 1895, trente et un pieds, onze pouces de face sur la rue Royale par cent quatre-vingt douze pieds, deux pouces et trois lignes de profondeur sur la ligne de côté parallèle à la rue St Louis et par une profondeur de cent cinquante neuf pieds huit pouces et cinq lignes sur la ligne de côté vers la rue Toulouse, de là s'élargissant de deux pieds un pouce et deux lignes sur une ligne parallèle à la rue Royale: de la une seconde profondeur de 32 pieds sur la ligne vers la rue Toulouse et trente quatre pieds de largeur dans le fond, et est désigné par les numéros municipaux 521 et 523 rue Royale.

Les améliorations consistent en une belle résidence et magasin en briques à trois étages: le rez de chaussée est occupé comme magasin, et est connu comme le N. O. Chocolate Works, et contient magasin, bureaux, entrepôt et une bâtisse en briques à trois étages dans le fond en usage comme fabrique; les premier et deuxième étages sont occupés comme résidences et contiennent galeries devant et derrière, vestibules et sous chambres; toutes les chambres dans le corps de logis sont bien finies et tapissées; la bâtisse est en bonne condition; cheminées en marbre dans les chambres principales et le gaz partout. Le loyer du rez de chaussée est de $25 par mois; la balance de la maison $45; loyer total par mois, $70.

2. SPLENDIDE MAGASIN ET RESIDENCE EN BRIQUES A 3 ETAGES No 526 RUE ROYALE, ENTRE TOULOUSE ET ST-LOUIS.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Royale, Chartres, St-Louis et Toulouse, mesurant vingt et un pieds de face à la rue Royale par cent vingt pieds de profondeur, entre lignes parallèles, et étant désignés par le numéro municipal 526 rue Royale.

Les améliorations consistent en une splendide résidence et magasin en briques à trois étages; le rez de chaussée contient le magasin, vestibule et trois chambres dans le fond, hangar, citerne, etc.; les premier et deuxième étages contiennent vestibules, galeries devant et derrière et cinq chambres à chaque étage; la maison a le gaz partout et se loue comme suit: Rez de chaussée, $10; premier et deuxième étages, $20. Total du loyer par mois, $30.

4. RESIDENCE SUBSTANTIELLE EN BRIQUES A DEUX ETAGES ET DEMI, No 732 RUE ST-PIERRE, ENTRE LES RUES BOURBON ET ROYALE.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent situé dans le deuxième district de cette ville, désigné sur les rôles d'assessement pour l'année 1896 comme lot No 22 dans l'Ilet No 61, lequel est borné par les rues St Pierre, Bourbon, Royale et Toulouse et mesurant trente et un pieds de face à la rue St Pierre sur cent vingt sept pieds de profondeur et est désigné par le numéro municipal 732 rue St-Pierre.

Les améliorations consistent en une substantielle résidence en briques à deux étages et demi, contenant au rez de-chaussée grand vestibule, salons à arche et quatre chambres, office, citerne, hangar, escaliers devant et derrière, etc.; le premier étage a des galeries, vestibule et sept chambres et cabinet; la mansarde contient sept chambres. La maison a de bons locataires et se loue $30 par mois.

5. JOLI COTTAGE EN BRIQUES ET ARDOISES No. 606 RUE

VENTES A L'ENCAN.

Stroudback & Stern.

BOURBON ENTRE LES RUES ST. PIERRE ET TOULOUSE.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendant, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues St. Pierre, Toulouse, Bourbon et Royale, désigné comme lot No 21 de l'Ilet No 61 ledit lot No. 21 mesurant dix-neuf pieds de face sur la rue Bourbon par soixante-quatre pieds de profondeur et est désigné par le numéro municipal 626 rue Bourbon.

Les améliorations consistent en un joli cottage en briques, ardoisé avec allée sur le côté et contenant vestibule, quatre chambres et office, et une bâtisse dans le fond contenant une cuisine et office, cour, citerne, etc.; toutes les chambres sont plâtrées. La maison est en bonne condition. Se loue $14 par mois.

6. SUBSTANTIELLE RESIDENCE EN BRIQUES A 3 ETAGES, No 1134 RUE BOURBON, ENTRE LES RUES HOPITAL ET URSULINES.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ilet compris entre les rues Bourbon, Hôpital Royale et Ursulines, ayant en mesure française vingt cinq pieds cinq pouces et six lignes de face à la rue Bourbon, par cent vingt pieds de profondeur; borné d'un côté par la propriété maintenant ou ayant appartenant à Mme veuve H. Labarre et de l'autre côté par la propriété maintenant ou anciennement appartenant à J. Dunau et laquelle dite propriété est désignée par le numéro municipal 1134 rue Bourbon.

Les améliorations consistent en une réel dence substantielle en briques à trois étages, contenant au rez-de-chaussée, vestibule et cinq chambres, citerne, hangar, etc.; les premier et deuxième étages contenant dix chambres, galerie devant et derrière, vestibule, etc. La maison est louée $25 par mois.

7. SPLENDIDE RESIDENCE EN BRIQUES A 3 ETAGES, No 1133 RUE BOURBON, ENTRE HOPITAL ET URSULINES.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Bourbon, Ursulines, Royale et Hôpital, désigné par la lettre A sur un devis fait par A. De Armas, député voyer de ville, en date du 18 février 1894, et annexé à un acte passé pardevant Edgar Grima, notaire en cette ville, en date du 26 avril 1894, et par le numéro municipal du plan original de Joseph Pilié voyer, en date du 24 janvier 1835, et annexé à un acte passé pardevant Felix Grima alors un notaire, en le jour d'avril 1835. Lequel dit lot de terre commence à une distance de soixante trois pieds 11 pouces et trois lignes de l'encoignure des rues Bourbon et Hôpital dans ledit ilet et mesure trente pieds deux pouces et deux lignes de face sur la rue Bourbon par cent vingt-sept pieds dix pouces et cinq lignes de profondeur et trois lignes parallèles. Et laquelle dite propriété est désignée par le numéro municipal 1132 rue Bourbon.

Les améliorations consistent en une superbe résidence en briques à deux étages contenant au rez de chaussée vestibule, salons double, salle à manger et trois chambres, citerne, cour dans le fond, le premier étage contenant six chambres, galerie devant et derrière, etc. le tout de première condition. Se loue pour $30 par mois.

8. RESIDENCE DOUBLE EN BRIQUES Nos 1015 et 1017 RUE HOPITAL, ENTRE LES RUES REMPARTS ET BOURGOGNE.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent, et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situé dans le Deuxième District de cette ville, dans l'Ilet borné par les rues Hôpital Quartier, Bourgogne et Remparts. Ledit lot mesure quarante pieds neuf pouces de face à la rue Hôpital, quarante et un pieds huit pouces et cinq lignes de largeur dans le fond; cent vingt pieds un pouce et cinq lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue Remparts et sur l'autre ligne de côté quatre vingt pieds de profondeur sur une ligne droite, auquel point elle court onze pouces et cinq lignes vers la rue Bourgogne et s'étend en une autre profondeur de quarante pieds un pouce et cinq lignes. Et laquelle dite propriété est connue par les numéros municipaux 1015 et 1017 rue Hôpital.

Les améliorations consistent en une bâtisse double en briques et ardoisée, contenant de chaque côté trois chambres, galerie derrière et bâtisse avec deux chambres de chaque côté; la cour a une citerne et un hangar de chaque côté avec allées, etc.; se loue $10 par mois de chaque côté.

9. DOUBLE BATISSE EN BOIS Nos 1103 ET 1105 RUE HOPITAL, ENTRE REMPARTS ET ST. CLAUDE.

Un certain lot de terre, ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent situé dans le Deuxième District de cette ville dans l'Ilet borné par les rues Remparts, Hôpital (ou Chemin du Bayou), Quartier, Remparts et St Claude, mesurant quarante cinq pieds dix pouces et deux lignes de face à la rue Hôpital (ou Chemin du Bayou); quarante et un pieds neuf pouces et quatre lignes de largeur dans le fond; cent onze pieds trois lignes de profondeur sur la ligne de côté vers la rue St Claude et cent onze pieds six lignes de profondeur sur l'autre ligne de côté, et laquelle dite propriété est désignée par les numéros municipaux 1109 et 1111 rue Hôpital.

Les améliorations consistent en une bâtisse double en bois avec devanture plâtrée; la maison contenant de chaque côté trois chambres, galerie derrière et bâtisses dans le fond avec deux chambres de chaque côté, citerne, etc. Se loue $10 de chaque côté, par mois.

10. LA BATISSE DOUBLE EN BOIS Nos 1113 ET 1115 RUE HOPITAL ENTRE LES RUES REMPARTS ET ST CLAUDE.

Un certain lot de terre ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent et tous les droits, voies, privilèges, servitudes et dépendances qui y appartiennent ou de quelque façon en dépendent, situés dans les mêmes district et ilet et dans le fond des lots "G" et "E" ci-dessus décrits et désignés sur le devis ci-dessus mentionné par les lettres "B," "D" et "F" et mesurant chacun trente-deux pieds quatre pouces de profondeur par les largeurs et contenances suivantes sur ladite allée commune, à savoir:

Lot "B" dix pieds neuf pouces. Lot "D" dix pieds dix pouces; et lot "F" dix pieds huit pouces; et ensemble avec une allée s'ouvrant à trois pieds cinq pouces et quatre lignes sur la rue des Remparts, commune aux six lots de terre ci-dessus décrits. Lesquelles propriétés sont désignées par les numéros municipaux 308, 310, 312 et 314 rue Nord Remparts.

Ces trois lots, sont vacants et seront vendus avec les propriétés ci-dessus décrites comme le No 15 en bloc.

Conditions—Un tiers en plus du prix d'achat comptant; la balance s'il y en a, sous les termes de crédit de un et deux ans, les paiements différés devant être également divisés et représentés par des billets